Accueil de loisirs, la Ruche

Accueil de loisirs, la Ruche
250 rue des lauriers 38840Saint-Hilaire-du-Rosier
04 76 36 19 22
Contacter par mail
https://saint-hilaire-du-rosier.fr/contact
http://www.saint-hilaire-du-rosier.fr/
Accueil des 3-12 ans pendant les vacances et les mercredis scolaires

Un accueil de loisirs accompagne les enfants de 3 à 12 ans dans leur développement.

L'accueil de loisirs est ouvert pendant :

- Les mercredis des périodes scolaires (de 7h45 à 17h45)
- Les vacances scolaires (voir les horaires ci-dessous)

La Ruche est géré par la commune de Saint-Hilaire du Rosier.

Dernière modification le 27/10/2025 10:46:59 -

Calculer votre itinéraire

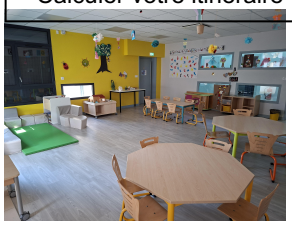

Règlement intérieur du centre de loisirs

Veuillez trouver ci-dessous le règlement intérieur du centre de loisirs :

Règlement intérieur du centre de loisirs

Mercredi et vacances scolaires

La Ruche, accueill de loisirs communal de Saint-Hilaire du Rosier accueille les enfants de 3 à 12 ans.

L'inscription pour les mercredis loisirs se fait via le portail citoyen : Accès au portail citoyen

Les mercredis pendant les périodes scolaires.
3 formules d'accueil sont proposées :

- Le matin (de 7h45 à 12h)
- L'après-midi (de 14h à 17h45)
- La journée (de 7h45 à 17h45)

Pendant les petites et grandes vacances :

- Accueil en journée de 9h à 17h
- Garderie matin de 7h30 à 9h
- Garderie du soir de 17h à 18h

Inscription à l'accueil de loisirs

Chers parents, chers enfants,

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'Octobre sont **ouvertes du lundi 20 Octobre 2025 au vendredi 31 Octobre 2025.**

Les documents d'inscription sont à retirer en mairie ou à l'accueil de loisirs « La Ruche ». Pour les parents qui souhaitent avoir les documents en version numérique, ceux-ci sont téléchargeable ci-dessous :

Liste des documents à fournir pour une inscription complète

Fiche de présence octobre 2025

Fiche sanitaire

Dossier d'inscription

Le planning des activités est disponible dans l'onglet « programme des activités » et est également affiché à l'accueil de loisirs « La Ruche ».

La limite d'accueil par jour est fixée à 50 enfants :

- **16 enfants de 3-5 ans**
- **34 enfants de 6-12 ans**

Si le total d'enfants accueillis dépasse cette limite, la date de réception des dossiers sera prise en compte. Une liste d'attente sera mise en place en cas de désistement.

Une fois renseigné les documents d'inscription sont à rendre à l'accueil de loisirs « La Ruche » directement auprès du responsable Enfance-Jeunesse ou en mairie. Il est également possible de les envoyés par mail à l'adresse :

centredeloisirs-sthilairedurosier@orange.fr

Les plannings ne sont pas figés. En effet, des modifications pourront être apportées en fonction des opportunités ou encore des conditions météo. Pour toute modification, une solution de remplacement sera proposée.

LOZOWSKI Amandine

Responsable Enfance-Jeunesse

Programmes des prochaines vacances

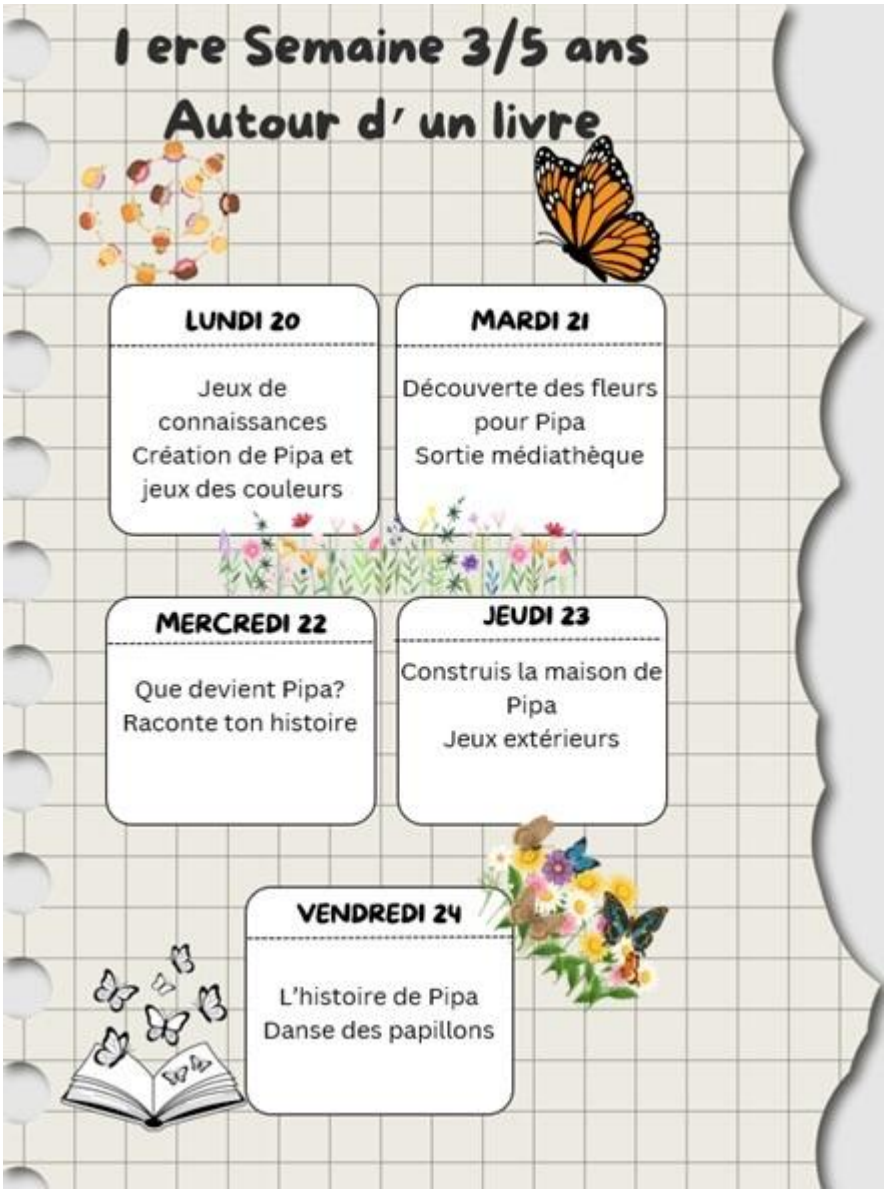

2ème Semaine 3/5 ans
Les quatre saisons des Saint Hilaire

LUNDI 27

Jeux de connaissances
Découverte des saisons
Le printemps arrive

MARDI 28

Spectacle de magie

MERCREDI 29

Quand l'été pointe son nez

JEUDI 30

Matinée aux couleurs de l'automne
Que fais tu au fil des saisons?

VENDREDI 31

Symbolisation des saisons
Danse des saisons

1 ere Semaine 6/11 ans
Tour du monde jeux et sports

BINGO!

LUNDI 20

Jeux de connaissances
Kabaddi et mare aux grenouilles

MARDI 21

Fabrication d'une piñata
Fuis moi je te suis, suis moi je te fuis

MERCREDI 22

Polvorosas
Oba et Iro oni

JEUDI 23

Construis ta ville
Bumball revisité

VENDREDI 24

Poull ball
Défoule toi sur la piñata

	Tarifs

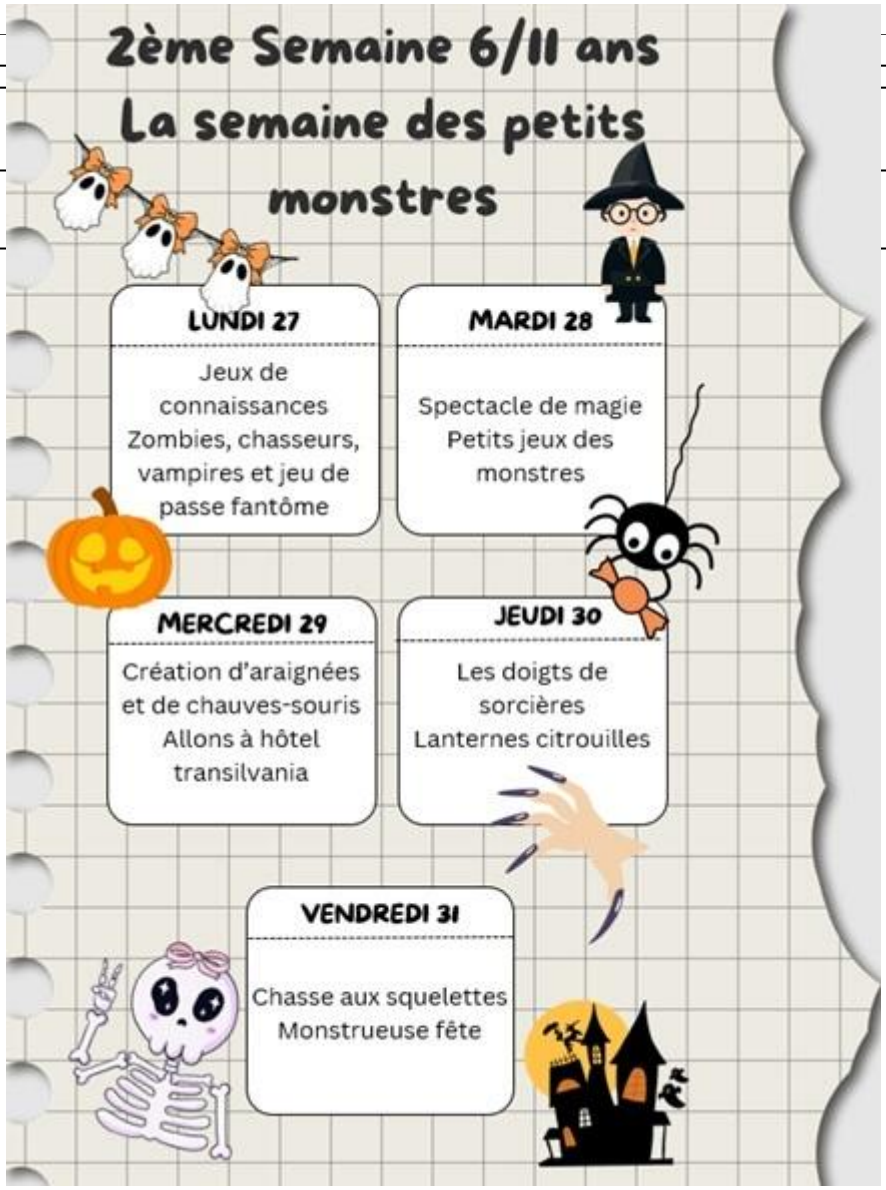

SAINT-HILAIRE DU-ROSIER

Centre de Loisirs Vacances scolaires

Informations à conserver

La commune de Saint-Hilaire-du-Rosier met à disposition des familles un service d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

- La tarification comprend : les transports, les activités, la restauration du midi, le goûter et l'encadrement
- Garderie : le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h, les activités débutent à 9h.

Tarifs à compter du 1er septembre 2024 (délibération n°2024-17)								
Quotient Familial	0 à 300	301 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 à 2100	>2101
Garderie matin	1€	1.25€	1.50€	1.75€	1.75€	1.75€	1.75€	1.75€
Garderie soir	1€	1.25€	1.50€	1.75€	1.75€	1.75€	1.75€	1.75€
Journée St Hilaire - Interco	8€	11€	13€	15€	17€	19€	21€	23€
Journée Hors SMVIC	18€	21€	23€	25€	27€	29€	31€	33€
Contact	Responsable Enfance-Jeunesse : 06.38.71.04.08 / viescolaire-sthilaireducrosier@orange.fr Mairie : 04.76.64.50.09 / sthilaireducrosier.mairie@wanadoo.fr							